

**École maternelle Les Primevères**  
**Rue Albert Camus. 06800 Cagnes/mer**  
**Tel. 04 93 20 67 62**  
**ecole.0060761V@ac-nice.fr**

**Compte-rendu du 2ème Conseil d'école**  
**vendredi 13 mars 2015 16h.**

**Présents:**

- *Mme BUCHIGNANI Directrice – Présidente du Conseil d'école,*
- *Mmes. CAVALLO, DAUDE, GENTRIC, LATOURES, LISSANDRE et METTOUDI, enseignantes*
- *Mmes GUERBOIS, BERNIER, FALIP, HEMERY et ALEXANDRU, Mrs. AVRAMIDIS et DOLCIANI parents d'élèves*
- *Mme LUPI, Adjoint au Maire en charge de l'éducation*
- *Mme GAGNAIRE, DDEN*

*Mme LUPI ayant assisté au Conseil d'école d'une autre école arrive à 17h.*

**1/ présentation du DUER**

Ce document d'évaluation des risques est rédigé et mis à jour chaque année par la directrice aidée des enseignantes. Il doit être présenté au Conseil d'École.

Il a été étudié en amont avec Mme Nodale (Direction de l'éducation) qui a fait intervenir les services techniques pour corriger ce qui était facilement réparable.

Il reste 3 points importants, connus des services municipaux mais non réalisables immédiatement car nécessitant un important budget (ou l'intervention de sociétés privées) :

- sanitaires principaux : plusieurs carreaux aux murs et au sol sont cassés ou fêlés, les siphons sont en mauvais état (rouillés)

→ *demande de rénovation totale inscrite au BP 2015*

- cour de récréation : le goudron est très dégradé (bosses, trous, cailloux, grosses flaques à l'entrée de l'école quand il pleut)

→ *demande de rénovation inscrite au BP 2015*

- toiture : à chaque grosse pluie, la toiture se remplit d'eau qui stagne ensuite pendant plusieurs jours.

→ *Mme LUPI informe le Conseil d'École que ce problème existe dans plusieurs écoles de CAGNES construites à la même époque et qui ont des toits plats : une demande de modification des toitures a été faite mais cela coûterait trop cher. Dans l'immédiat, les techniciens municipaux passent une fois par an pour déboucher les évacuations (et le font aussi à la demande si nécessaire)*

**2/ plan Vigipirate**

Le plan est toujours au niveau « Alerte ATTENTAT ». Cela implique de ne pas laisser l'école ouverte, de filtrer les entrées et d'éviter les regroupements aux abords de l'école.

La mairie a pris des mesures pour empêcher le stationnement de véhicules devant l'école.

Mme GUERBOIS demande à Mme LUPI s'il ne serait pas logique d'empêcher également le stationnement le long de l'entrée de l'autoroute, les voitures garées semblant proches près des classes.

→ *Mme LUPI répond que la mairie applique strictement les consignes de la préfecture et que seules les entrées d'école sont concernées. Par ailleurs, les véhicules garés le long de l'entrée de l'autoroute ne lui semblent pas si près des classes et en sont séparés par un petit jardin.*

### **3/ Projets de classes**

- pas de ventes de goûters prévue pour le moment :
  - 1/ en raison du plan VIGIPIRATE
  - 2/ parce qu'elles ne sont justifiées qu'en prévision d'un projet à financer ou pour alimenter la caisse coopérative de l'école. (pas utile actuellement)
- Piscine pour les GS à compter du mois d'avril : attention, s'il n'y a pas assez de parents accompagnateurs (et qui acceptent d'entrer dans l'eau), les enseignantes seront obligées d'annuler les séances de piscine.(déplacement en bus)
- Rallye-lecture (GS) au parc des Bugadières le mardi 26 mai (déplacement à pied)
- Parc Phoénix classes 1, 6 et 7 en mai (déplacement en bus)
- Les classes 3 et 5 iront visiter une ferme pédagogique (La chèvrerie du Bois d'Amon à St Cézaire) (déplacement en bus)
- GS 2 : parc AOUBRE (déplacement en bus)
- MS/GS4 : parc Alpha-loup (Saint Martin-Vésubie)
- Défis EPS : nous avons inscrit l'école aux rencontres sportives (organisées par la conseillère pédagogique EPS en partenariat avec les moniteurs sportifs municipaux) qui auront lieu au stade SAUVAIGO : (date à venir) 4 classes le matin, 3 l'après-midi. Si possible, toute l'école se retrouvera pour pique-niquer au parc des Bugadières. (déplacement à pied)
- Nous renouvelons cette année encore le travail d'arts plastiques qui sera conclu par une exposition dans la cour le vendredi 29 mai. Les parents qui souhaitent exposer leur œuvre seront invités à le faire selon des modalités qui seront précisées ultérieurement (thème: **LA CUISINE**). Lors de cette exposition sera organisée une vente de goûters par les parents élus.
- Fête de fin d'année : elle est prévue le vendredi 19 juin, mais l'équipe enseignante se demande si elle pourra avoir lieu en raison du plan VIGIPIRATE « alerte ATTENTAT ». Mme BUCHIGNANI informe le Conseil d'École qu'elle a interrogé M l'Inspecteur à ce sujet : il lui a répondu qu'il était favorable au maintien de la fête mais que l'école ne pouvant pas rester ouverte, il faudrait un service « d'ordre » pour filtrer les entrées.

En raison du nombre de spectateurs (entre 400 et 500), cela paraît difficile à mettre

en place, d'autant que seule la directrice connaît suffisamment les familles et qu'il faudrait donc qu'elle reste toute la soirée au portail (même aidée de parents volontaires)  
Cela semble aussi source de conflits.

*Mme LUPI n'a pas de réponse pour le moment. D'après elle, le niveau « Alerte ATTENTAT » serait maintenu jusqu'au 2 mai.*

*Aussi, le Conseil d'École s'accorde sur le principe suivant :*

- soit le plan VIGIPIRATE niveau « Alerte ATTENTAT » est levé d'ici à la fête et elle sera donc organisée comme d'habitude*
- soit il est maintenu et dans ce cas, la fête n'aura pas lieu cette année.*

*Dans le cas où la fête aurait lieu, M. AVRAMIDIS pourra prêter une sono, la mairie n'en fournissant plus.*

*Mme LUPI informe le Conseil que la mairie achète une sono aux écoles qui en font la demande (budget « investissement »). Mme BUCHIGNANI ajoutera un avenant à la demande de mobilier et matériel qu'elle a fait parvenir cette semaine à la Direction de l'Éducation.*

#### **4/ Questions diverses**

- Les parents font part à Mme LUPI de leur satisfaction : en effet, grâce au plan VIGIPIRATE, les places de stationnement qui se trouvent devant l'école ont été temporairement transformées en places « arrêt minute ». Depuis, la dépose des enfants se passe beaucoup mieux le matin. Aussi, les parents demandent s'il serait possible que cela devienne définitif. *Mme LUPI va transmettre la demande.*
- *Mme LUPI informe le Conseil que les travaux de modification du passage protégé de la rue Hélène BOUCHER vont débuter le 18 mars. Il sera déplacé et équipé d'un îlot central ce qui devrait avoir pour effet de ralentir la vitesse des véhicules qui circulent sur cette voie et de permettre aux piétons de traverser la rue en 2 temps (ce qui est bien moins dangereux).*  
*Elle remet au Conseil d'École le plan ci-joint.*
- Temps péri-scolaires : pas de remarques des parents. L'organisation proposée semble assez satisfaisante en maternelle. *Mme LUPI informe le conseil qu'il n'y aura pas de changement d'organisation l'an prochain.*
- *Mme BUCHIGNANI informe le Conseil que des travaux afin d'installer un PC et une connexion internet filaire par classe sont prévus. Ils seront effectués durant l'été 2015.*

**A 18h, la séance est levée.**

**Mme BUCHIGNANI**  
**la directrice**

**Mme LATOURSES**  
**la secrétaire**